

Déclaration de Politique Générale 2019 – 2024

La gestion d'une Commune est un défi quotidien, particulièrement dans ce contexte économique général incertain. Face aux multiples attentes des citoyens, au vu de l'évolution des différents décrets, réglementations et des divers transferts de compétences, nous ne pouvons prétendre vouloir tout déterminer de manière précise.

La présente déclaration de politique générale communale décline cependant les grandes orientations et les grands axes que la nouvelle majorité mettra prioritairement en œuvre pour la mandature 2019-2024, sachant qu'un Programme Stratégique Transversal (P.S.T.) sera élaboré avec l'administration communale dans les mois à venir, reprenant plus en détails chaque objectif, chaque projet, ses délais et ses étapes de mise en place.

Avant toute déclinaison des projets envisagés, il est primordial de maintenir une gestion saine des finances communales en bon père de famille. S'il n'est aucunement souhaité d'augmenter la pression fiscale pour le citoyen, une trésorerie positive et un taux d'endettement faible devront être maintenus. La majorité s'engage à assurer une bonne gestion de la dette tout en recherchant en permanence un équilibre budgétaire à l'exercice propre, monitoré par un contrôle budgétaire, incluant également les entités subordonnées comme le CPAS, la Régie Communale Autonome ou encore les ASBL (para)communales.

Sans surprises et comme repris dans notre programme politique massivement plébiscité lors du dernier scrutin, les grandes orientations de notre projet sont les suivantes :

1) Une gouvernance inclusive, transparente, efficace et prospective

La nouvelle majorité est convaincue que les véritables solutions ne peuvent se trouver qu'avec les citoyens. Un accent particulier sera donc mis sur la participation, l'inclusion et la transparence. La population doit pouvoir être bien informée et donner son avis sur les questions qui la concernent. Les citoyens ont également le droit de connaître et comprendre les raisons d'une décision, même si elle peut toutefois ne pas être d'accord. Les outils d'information et de participation seront donc améliorés :

- La création d'un service communication au sein de l'administration communale
- Le renforcement des outils de communication afin de rendre l'information locale agréable, performante, réactive et accessible à tous.
- La recherche d'outils de participation innovants afin de recueillir l'avis des citoyens et d'encourager la démocratie participative.
- Le renforcement des commissions consultatives et l'organisation de réunions de participation en amont des projets impactant et structurant.
- Le lancement de budgets participatifs et coopératifs

La nouvelle majorité souhaite également faire preuve de respect et d'ouverture vis-à-vis de la minorité. Ainsi, elle ouvrira à l'ensemble des formations politiques démocratiques représentées au sein du conseil communal des commissions de travail sur différentes thématiques.

2) Un aménagement de notre territoire cohérent et réfléchi :

Notre commune a connu une accélération importante de son développement ces dernières années. Notre situation géographique et notre cadre de vie rural attirent de nouveaux habitants et donc de nombreux investisseurs immobiliers qui ont conscience de la forte demande en termes de logements. Notre territoire est composé d'un ensemble de villages à caractère rural prédominant et d'un centre bourg à caractère plus dense. Il est donc essentiel de veiller à ce que l'implantation des différents types de logements et fonctions se fassent harmonieusement. Mont-Saint-Guibert doit rester ce village qui séduit ses habitants. Pour se faire, la nouvelle majorité désire que l'administration communale continue à renforcer les moyens humains et à s'équiper des outils nécessaires pour cadrer le développement futur en toute sérénité.

a. La réalisation **Schéma de Développement Communal (SDC)** :

Une fois les trois études prospectives approuvés (Mont-Saint-Guibert, Corbais et Héவில்), la nouvelle majorité souhaite aller plus loin dans l'organisation de l'aménagement de son territoire. La réalisation d'un SDC permettra de compiler en seul document la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal sur la base d'une analyse contextuelle de la situation actuelle.

b. La redynamisation du cœur du village :

- i. Mise en œuvre d'un **plan de développement** global du quartier de la gare afin de déterminer les fonctions, les densités et les gabarits des constructions qui y sont suggérées dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine.
- ii. Le devenir du site des anciennes Brasseries : ce site historique fait partie du cœur du village de Mont-Saint-Guibert et accueille encore aujourd'hui des activités économiques. La volonté de la nouvelle majorité est de définir un **schéma de reconversion** de l'ensemble du site en consultant la population. Le plan de rénovation urbaine étant trop superficiel à cet égard, il semble indispensable de dégager une vision claire de l'avenir de cet espace afin d'identifier clairement les opérations foncières nécessaire à un développement cohérent pour l'avenir.

c. Le lancement d'un nouveau **Schéma d'Orientation Local** des sablières afin de faire naître un zoning novateur destiné à accueillir des entreprises actives dans le domaine de l'environnement, du traitement des déchets et du recyclage.

3) Une meilleure mobilité :

Ces dernières années, les problèmes de mobilité aux heures de pointe sont devenus une préoccupation majeure à Mont-Saint-Guibert.

La situation géographique de notre commune, coincée entre la RN25, la Nationale 4 et la E411 constitue la raison originelle de nos embarras de circulation à certaines heures de la journée. Ces axes régionaux sont saturés et les différents usagers n'hésitent pas à traverser notre commune afin de gagner quelques minutes. Les voiries de nos villages ne sont pas calibrées pour recevoir une telle densité de trafic qui impacte directement sa fluidité aux croisements des voiries principales et met en danger les usagers faibles de la route.

La nouvelle majorité souhaitant que des solutions durables dans le temps soient apportées aux niveaux **des points noirs du réseau régional** responsables du report de ce trafic sur le réseau communal, une collaboration étroite avec les autorités régionales est impérative. Dans ces propositions d'aménagements futures, une attention particulière sera portée sur l'intégration de l'ensemble des moyens de transport sur ces axes et sur la sécurité des usagers faibles.

L'origine des soucis de mobilité étant également un problème supra communal, dans une volonté de fluidifier le trafic, une réflexion sera établie avec les communes voisines concernées.

Au niveau communal, la nouvelle majorité tient à proposer des solutions à court, moyen et long termes dans le cadre du plan communal de mobilité afin de fluidifier le trafic à ces heures de haute fréquentation et d'encourager l'alternative à la voiture.

Un effort particulier sera consenti afin d'encourager la mobilité douce et l'intermodalité ce qui induit notamment une meilleure sécurité des usagers faibles, un réel plan cyclable sur le territoire communal, et des équipements adéquats pour les citoyens désireux de combiner plusieurs modes de déplacement. Une attention particulière sera d'ailleurs apportée à la sécurité et la fluidité aux abords des écoles.

4) Notre cadre de vie au cœur des préoccupations :

Quelque peu oublié ces dernières années, l'espace public guibertin se doit d'être valorisé. Les trottoirs, les places publiques, les espaces verts, les sentiers, le patrimoine communal historique, le mobilier urbain, les aires de jeux, les cimetières, l'aménagement des portes d'entrées de nos villages, ... tant d'espaces publics qui méritent d'être au cœur des préoccupations afin que les citoyens puissent apprécier d'avantage leur cadre de vie.

La nouvelle majorité compte mettre l'accent sur l'entretien de ces différents espaces et souhaite mettre en valeur le côté verdoyant et rural de notre commune ainsi que veiller à leur propreté.

Lors des aménagements de l'espace public, la majorité sera attentive à ce que la convivialité, les liens sociaux et intergénérationnels, le redéploiement du commerce de proximité ou encore l'embellissement et de bien-être soient au cœur de tout investissement que le collège communal consentira.

Les projets qui seront prioritairement sur la législature sont les suivants :

- La réfection de la place de l'Eglise d'Héவில்
- L'aménagement du quartier de la gare
- La revalorisation de la Grand'Rue en un espace partagé
- Le réaménagement de la Grand'Place de Mont-Saint-Guibert

5) Le défi de l'accessibilité du logement :

Alors que de nombreuses grues sont actives dans le paysage guibertins, alors que 500 logements sont en passe de sortir de terre, l'accessibilité du logement n'a jamais été aussi difficile ; principalement pour les jeunes ménages. Les marchés locatif et acquisitif sont devenus prohibitifs pour nombreux guibertins.

La nouvelle majorité entend intégrer dans sa politique du logement les priorités suivantes :

- faciliter l'accès au logement par l'acquisition pour les jeunes ménages
- garantir l'accessibilité sur le marché locatif
- assurer la qualité et la mixité des logements sur le territoire communal
- poursuivre la politique de développement du logement social de manière intégrée

6) Le défi environnemental :

La nouvelle majorité tient à orienter résolument ses prises de décisions en tenant compte des enjeux climatiques et environnementaux. Elle s'engage ainsi à réduire l'empreinte carbone de la commune par des actions qui incluent l'amélioration de la qualité de l'air, de la performance énergétique des bâtiments publics, des achats écologiquement responsable.

Elle s'engage aussi à intensifier ses actions et la sensibilisation de ses citoyens sur la préservation de la biodiversité, sur la propreté de l'espace public et des cours d'eaux.

Outre cette responsabilité, la majorité entend réduire la production de déchets et veut optimiser la gestion des déchets publics ainsi qu'offrir des services de qualité aux citoyens qui permettent de faciliter le ramassage et le traitement de l'ensemble des déchets domestiques.

Au-delà de ces grandes orientations, le fil conducteur de cette nouvelle majorité sera de favoriser les conditions d'une plus grande cohésion sociale et du mieux vivre ensemble :

En ce qui concerne la petite enfance :

Notre commune joue un rôle important dans la vie des familles, l'accueil des tout-petits en fait bien entendu partie. Le rôle du milieu d'accueil s'inscrit dans le suivi des apprentissages familiaux, et s'exerce tant sur le plan de la santé, que sur le plan social et éducatif. La nouvelle majorité compte continuer les efforts afin de créer d'avantage de places d'accueil tout en restant très attentive aux équilibres budgétaires fixés et à la participation financière des parents Guibertins.

A cette fin, la majorité tient à réaliser prioritairement les projets suivants :

- L'acquisition d'un bâtiment pouvant accueillir un milieu d'accueil et mise en place d'une structure de gestion adaptée.
- Le déménagement de la MCAE des P'tits Filous vers un bâtiment adapté à leurs besoins
- Le développement du réseau d'accueillantes conventionnées

En ce qui concerne l'enfance et la jeunesse :

Grâce à un service jeunesse dynamique, la nouvelle majorité souhaite concrétiser les projets nécessaires à l'épanouissement des plus jeunes ainsi qu'à renforcer l'encadrement éducatif et ludique de ces derniers. De nouvelles infrastructures verront le jour afin de garantir la qualité de l'accueil des enfants guibertins lors des plaines de vacances, afin d'assurer l'accueil et l'encadrement des ados tout au long de l'année, afin de permettre aux mouvements de jeunesse de disposer d'espaces adaptés à leurs besoins.

Ceci se traduira notamment par les projets suivants :

- La création d'un espace récréatif et ludique par village
- Le réaménagement et la « reverdurisation » de l'ancienne pinède en un espace public principalement destiné à accueillir les plaines de vacances et les mouvements de jeunesse.
- Le réaménagement de la plaine de Corbais et la création d'un terrain multisports.
- La recherche d'un local permettant aux ados de se rassembler et de développer des projets qui leurs sont propres.
- L'implication de la jeunesse dans la politique communale par la mise en place de structure leur permettant d'exprimer leurs besoins et souhaits.

En ce qui concerne les aînés et les seniors :

L'animation sociale des aînés est un défi auquel notre société doit faire face et ce phénomène ne fera que s'accroître dans les prochaines décennies. La nouvelle majorité tient à prendre en compte leur souhait d'une participation active à des projets communaux mais tient également à soutenir et à développer des initiatives intergénérationnelles ainsi que des actions en faveur de leur mobilité.

Au-delà des activités intergénérationnelles, la nouvelle majorité sera vigilante à :

- Mettre en place des activités adaptées qui permettent aux aînés de se rassembler et de rompre avec la solitude
- Promouvoir des activités culturelles, sportives, récréatives à l'attention de ces citoyens en partenariat avec le monde associatif.
- Soutenir et promouvoir les initiatives du Conseil Communal Consultatif des Aînés ou toutes autres initiatives qui sont destinées à ce public.

En ce qui concerne l'action sociale et le CPAS :

La commune et le CPAS se doivent de mettre en œuvre des activités permettant de préserver la cohésion sociale grâce à des actions visant à aider les personnes à vivre harmonieusement ensemble, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à bannir toutes formes d'exclusions. Les actions qu'ils mettent en place doivent assurer à tous les individus l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social, culturel et visent à construire ensemble une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Le CPAS est souvent, le dernier rempart contre l'exclusion sociale, les défis sont et seront difficiles à relever mais la nouvelle majorité s'engage à :

- Faire les démarches afin de lancer un Plan de Cohésion Sociale
- Assurer la poursuite de la mission principale du CPAS qui est de permettre à chacune et chacun de vivre avec dignité.
- Se concentrer sur les services aux personnes et sur l'aspect humain du soutien apporté.
- Responsabiliser l'individu en le plaçant comme acteur de sa situation.
- Améliorer la mobilité des personnes isolées

En ce qui concerne le Sport :

Mont-Saint-Guibert rayonne actuellement en Brabant wallon et peut se targuer d'être une commune ultra sportive avec l'arrivée de nouvelles infrastructures novatrices. La nouvelle majorité se doit de gérer, d'entretenir et de dynamiser ces différentes infrastructures afin de permettre aux différents utilisateurs (jeunes-élites – aînés) de profiter de celles-ci et de découvrir de nouvelles disciplines dans les meilleures conditions .

La Régie Communale Autonome, fraîchement créée, assurera la gestion de l'ensemble des infrastructures sportives d'ici quelques mois afin d'optimiser la gestion du patrimoine sportif.

- Procéder à la réalisation des travaux d'entretien et de réduction de la consommation énergétique du complexe sportif Jean Moisse qui fêtera ses 25 ans en 2023
- Répondre efficacement à la demande d'occupation croissante des salles par les clubs locaux
- Soutenir les clubs locaux afin de garantir durablement la qualité de formation sportive sans en impacter l'accessibilité financière pour les membres.
- Encourager et permettre la pratique du sport pour tous

En ce qui concerne la Santé :

Être en bonne santé c'est bien plus qu'une absence de maladie, pour la plupart d'entre nous, la qualité de vie, les contacts sociaux, s'en sortir financièrement, l'acceptation de soi et le sens de la vie influencent aussi la santé. La santé positive, c'est "la capacité à relever soi-même tous les défis physiques, émotionnels et sociaux de la vie.

La nouvelle majorité entend mettre en œuvre une politique de santé positive qui englobe toutes les dimensions de la vie: les fonctions physiques, le bien-être mental, le sens (de la vie), la participation sociale, la qualité de vie et le fonctionnement au quotidien.

En ce qui concerne la Culture et le tissu associatif local :

Un engouement certain est présent à Mont-Saint-Guibert afin de constituer un réel groupement culturel structuré. Autant de groupes Facebook, que d'initiatives citoyennes ont vu le jour ces dernières années, un signal que ces citoyens sont prêts à devenir acteurs de leur commune.

La nouvelle majorité tient à profiter de cet engouement actuel et de cette volonté de retour à nos racines de village festif et convivial pour lancer une dynamique culturelle structurée et permettant aux citoyens de s'investir à 100% pour leur village tout en étant soutenu par la commune.

En parallèle, un grand nombre d'associations établies à Mont-Saint-Guibert exercent des activités dans des domaines variés ; ce qui représente une des grandes richesses de notre commune. Dans cette volonté d'encourager la convivialité, l'administration communale se doit de soutenir financièrement et matériellement toutes activités qui rassemblent.

Nos volontés se traduiront notamment par :

- La mise sur pied d'un service communal ayant pour objectif de faire revivre le village et de rassembler les principaux acteurs du secteur. Il serait notamment en charge de :
 - L'organisation des différentes manifestations (artistiques, musicales, festives)
 - Le soutien au tissu associatif guibertin
 - L'accueil de nouveaux guibertins
- L'aménagement de la salle des loisirs en espace mieux adapté à l'accueil des manifestations culturelles et festives
- La dynamisation de la Bibliothèque Communale
- Le soutien à la création d'une académie artistique et musicale
- L'acquisition de matériel à destination des associations et des organisations citoyennes

Les festivités des 900 ans de Mont-Saint-Guibert en 2023 :

La nouvelle majorité se donnera les moyens de fêter dignement les 900 ans du village de Mont-Saint-Guibert tout au long de l'année 2023. Les acteurs du village, les associations, les commerçants, les clubs sportifs, les écoles, les citoyens seront réunis afin de partager ensemble une année inoubliablement festive. L'occasion de faire un travail de fond sur les valeurs que souhaite partager la nouvelle majorité avec son administration et sa population ainsi que sur l'identité guibertine.

Voici la commune dans laquelle nous voulons vivre : une commune conviviale, agréable, inventive et respectueuse de tous qui allie étroitement son passé, son présent et surtout son avenir.